Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260330-2026_03_30_06-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 30 mars 2026

Date convocation : 23 mars 2026	Le trente mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	**Etaient présents :** Guy CONNAN, Marie Christine BINOT, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Philippe DURANTI, Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Anne LAZAREVITCH, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Mauro Giuseppe LECCACORVI, Viviane LE GOFF, Anthony ROBINARD et Sébastien LE MINOUX. **Absent :** **Excusés :** Brigitte LE BAIL, qui donne procuration à Sébastien LE MINOUX **Secrétaire de séance** : Yannick CARMIGNAC

2026_03_30_06 OBJET : **DESIGNATION DES DELEGUES CONSEIL PORTUAIRE DE PONTRIEUX**

La composition des Conseils portuaires départementaux a été arrêtée en septembre 2017 pour une durée de cinq ans.

Cette année, en raison des élections municipales, les arrêtés des conseils portuaires sont à modifier pour ce qui concerne les représentants des communes.

En tant que Commune siège du Port de Pontrieux, le conseil municipal doit désigner un représentant et un suppléant.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
Désigne :

- Titulaire : LECCACORVI Mauro Guiseppe
- Suppléant : DURANTI Phillipe

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Yannick CARMIGNAC

